



Recuperer les contrats de ma societe

Par **gille**, le **03/07/2009** à **22:02**

Bonjour,

je suis actuellement salarié dans une entreprise de sécurité qui est sur le point d'être mis en redressement judiciaire .

je voudrais savoir si il est possible de crée une société soit en étant salarié soit en démissionnant pour récupérer les client qui sont prés a me suivre si je monte cette entreprise ?

il y a actuellement 18 personnes et je pourrais rebaucher 12 personnes avec les clients que je peut récupérer.

merci pour vos réponse.

cordialement